



Ville de Montréal
Processus budgétaire 2011

Cahier budgétaire

À l'intention des membres de la Commission des finances et de
l'administration de l'agglomération de Montréal

Direction des travaux publics

13 mai 2010

Montréal 

Table des matières

■ Mission	3
■ Organigramme	4
■ Valeurs	5
■ Orientations	6
■ Engagements	7
■ Plan d'action	9
■ Nos activités	11
■ Tableaux globaux – Commissions 2010	13

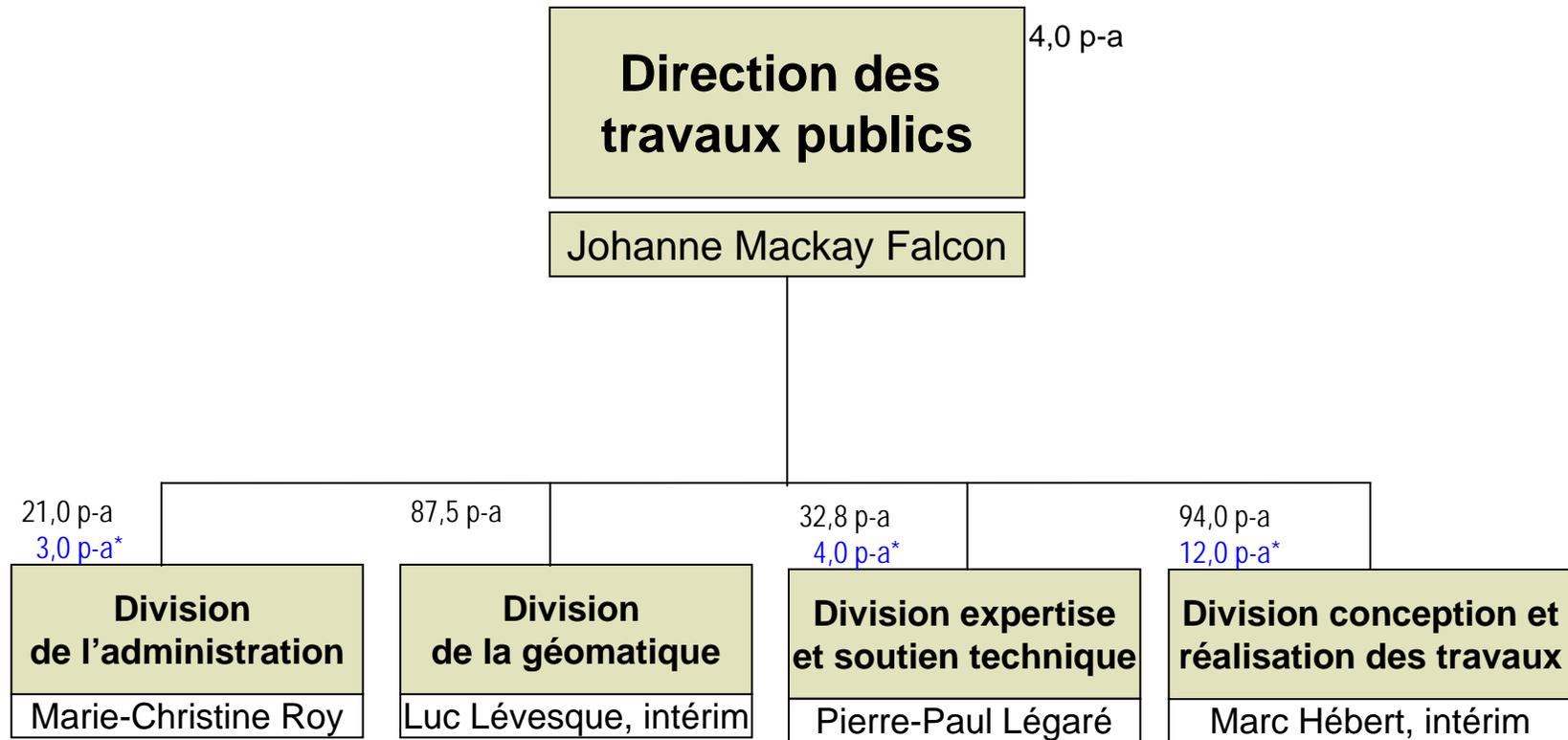


Mission

La Direction des travaux publics a pour mission de concevoir, réaliser et gérer des travaux d'infrastructures sur le territoire de la Ville de Montréal. Ses experts veillent également à la protection et à l'intégrité des propriétés publiques et privées de la Ville. Chef de file dans le domaine de l'expertise technique, ses équipes travaillent à développer des méthodes qui permettront d'améliorer la réfection des infrastructures et prolonger leur pérennité.

Organigramme

Total : 239,3 p-a
19,0 p-a*
258,3 p-a



* Création de postes proposés dans le cadre du Plan d'action (pour 2010) découlant du rapport du vérificateur général.



Valeurs



La Direction des travaux publics souhaite s'identifier aux valeurs suivantes :

- ❑ La compétence
- ❑ La rigueur et l'efficacité
- ❑ La transparence et l'intégrité
- ❑ L'équité et le respect



Orientations



- ❑ Se réappropriier l'expertise à l'interne et ainsi, accroître l'efficacité de ses opérations;
- ❑ Améliorer l'efficacité des méthodes et accentuer la rigueur dans le but de resserrer le contrôle des projets;
- ❑ Renforcer la qualité du service à la clientèle auprès de nos partenaires afin de répondre plus efficacement à leurs besoins;

Engagements

- ❑ Consolider l'expertise municipale par le recrutement de candidats qualifiés, la formation, le transfert de connaissances, et ce, dans tous les domaines d'activités de la Direction;
- ❑ Mettre en place des stratégies et des outils de gestion afin de s'assurer que les travaux se réalisent au coût optimal, en tenant compte du cycle de vie;
- ❑ Collaborer avec nos partenaires (*Services centraux, les arrondissements, les Villes liées, compagnies d'utilités publiques, MTQ, etc.*) afin de coordonner les travaux sur le réseau routier de la Ville de Montréal;

Engagements (suite)

- S'assurer d'une veille technologique en effectuant des études et des recherches sur les nouveaux produits et les nouvelles technologies innovatrices dans les domaines de la géotechnique, du génie civil, de la représentation 3D, de la cartographie, de la géodésie, etc.;
- Respecter la qualité du milieu de vie: **La population demeure au cœur de nos préoccupations.**

Plan d'action

- ❑ Réaliser les travaux du programme de réfection routière du réseau artériel, des voies collectrices, des pistes cyclables, de réfection des structures routières (ponts, tunnels et viaducs), de réfection et de réhabilitation des conduites principales et secondaires d'aqueduc et des réseaux d'égouts;
- ❑ Maintenir une contribution significative au développement et à la réalisation de grands projets notamment, le Quartier des spectacles, le CUSM, le CHUM et l'autoroute Bonaventure;
- ❑ Renforcer le contrôle interne des pratiques d'octroi et de suivi des contrats de travaux et d'expertise interne ainsi que les paiements aux fournisseurs;

Plan d'action *(suite)*

- ❑ Améliorer la gestion financière des projets en mettant en place les moyens et les outils de contrôle nécessaires à la réussite du processus de reddition de comptes auprès de nos partenaires;



Nos activités



CONCEPTION

- Caractérisation environnementale
- Plans et profils
- Recommandation technique
- Carottage
- Gestion des impacts



ARPENTAGE DE CONSTRUCTION

- Liste de points
- Plan tel que construit
- Arpentage légal



CONFORMITÉ DES OUVRAGES

- Contrôle qualitatif
- Carottage
- Analyse des matériaux



RÉALISATION

- Surveillance des travaux (avancement des travaux)
- Gestion des impacts

Tableaux sur
les données financières





Montréal 